

orientale et centrale et dans les Balkans. La communauté internationale est manifestement mal équipée pour gérer et résoudre les conflits internes, mais, comme nous l'ont rappelé récemment le conflit frontalier entre l'Équateur et le Pérou et le dernier épisode du différend sur les îles Spratly entre la Chine et les Philippines, les différends en cours et les possibilités de conflits entre États restent multiples.

Les éléments qui caractérisent aujourd'hui les conflits internes - affrontements violents d'ordre ethnique, religieux ou sectaire - sont particulièrement alarmants, comme d'ailleurs le fait que ces conflits semblent se faire plus nombreux au lieu de diminuer¹. Bien évidemment, cela pose un défi aux institutions internationales et régionales, mandatées à l'origine pour favoriser le règlement des conflits entre États et non les conflits internes. Ces institutions sont aujourd'hui confrontées à un grand nombre de problèmes de sécurité d'ordre infra- et transnational - affrontements ethniques et sectaires, crises environnementales de grande envergure entraînant des migrations porteuses de perturbations, États « en déroute », multiplication d'urgences humanitaires complexes - qui, dans bien des cas, dépassent leur capacité de réaction. Certaines institutions semblent s'adapter lentement à ces nouvelles circonstances, mais bien d'autres doivent encore trouver les moyens de faire face à ces problèmes. Mais une adaptation des institutions est-elle suffisante? Les revers subis récemment par l'ONU et les organisations régionales au chapitre de la gestion des conflits semblent nous avoir fait redécouvrir, quoique tardivement, la règle essentielle de la coopération internationale, à savoir que l'organisation seule ne saurait se substituer à la volonté politique. Lorsqu'on considère les facteurs qui interviennent dans la gestion des conflits, on se rend compte que l'efficacité et la bonne organisation en vue de prévenir, gérer

¹ Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), seuls trois des 82 conflits armés qui ont éclaté entre 1989 et 1992 étaient des conflits entre États. Voir le *Rapport sur le développement humain, 1994*, du PNUD, New York/Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 47.